

6.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois



SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation

5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Amandine VAILLOUD, Frédéric JENSEN

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Pays Genevois

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE



Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	17 novembre
		Beaumont / Neydens	19 novembre
		Dingy / Vulbens	19 novembre
		Collonges / Bossey	20 novembre
		Saint Julien /Collonges	21 novembre

5 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.6.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,9%	25,0%	61,8	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,9%				
	Emballages métaux ferreux	1,3%				
	Emballages aluminium	0,9%				
	Journaux, magazines et revues	0,7%				
	Imprimés publicitaires	0,9%				
	Papiers bureautiques	0,9%				
	Emballages cartons plats	4,4%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,3%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	2,0%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,8%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,2%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,7%				
	Emballages combustibles	0,3%				
Emballages incombustibles	0,1%					
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	9,4%	9,4%	23,2	2,3 CC Usse et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	8,9%	22,3%	55,1	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	8,1%				
	Éléments fins	5,4%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,3%	3,6%	8,9	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,0%				
	Textiles	2,9%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,3%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	16,1%	39,8%	98,3	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,1%				
	Autres papiers	1,1%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres cartons	0,1%			
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	4,3%			
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,3%			
	Autres plastiques	2,0%			
	Combustibles non classés	4,3%			
	Autres déchets en verre	0,1%			
	Autres métaux ferreux	0,4%			
	Sacs poubelle + films des professionnels	2,9%			
	Autres métaux	1,1%			
	Incombustibles non classés	2,9%			
	TOTAL	100,0 %	100,0 %	247,3	

Tableau 28: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont composées majoritairement d'**OM résiduelles « vraies »** (39,8% ; 98,3/hab/an) et de déchets **recyclables** (25% ; 61,8 kg/hab/an).

Il reste également :

- 22,3 % de déchets pouvant être compostés, soit 55,1 kg par habitant par an,
- 9,4% de verre d'emballage, soit 23,2 kg/hab/an.

L'extension des consignes de tri représente 8% des OMR soit **20,3 kg/an/hab**. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 39,9 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 29 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se classe de la façon suivante :

- 8^{ème} sur les multimatériaux, avec 61,8 kg/hab/an
- 9^{ème} sur le verre, avec 23,2 kg/hab/an en 2025

6.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons une analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

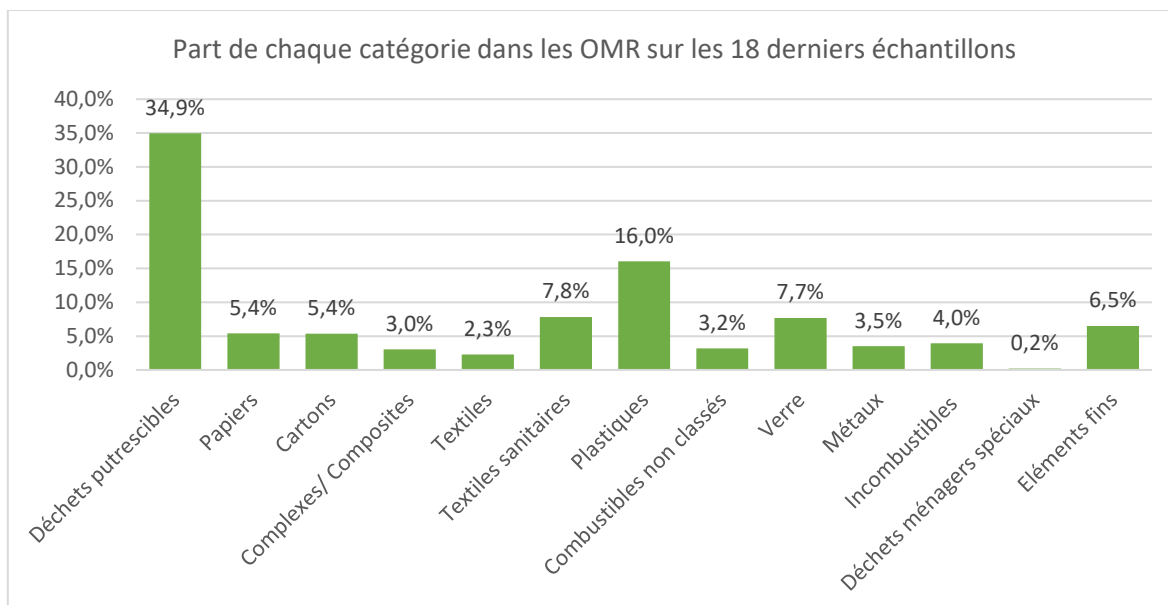
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

6.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (34,9%)
- Des plastiques (16,0%)
- Des textiles sanitaire (7,8%)
- De verre (7,7%)



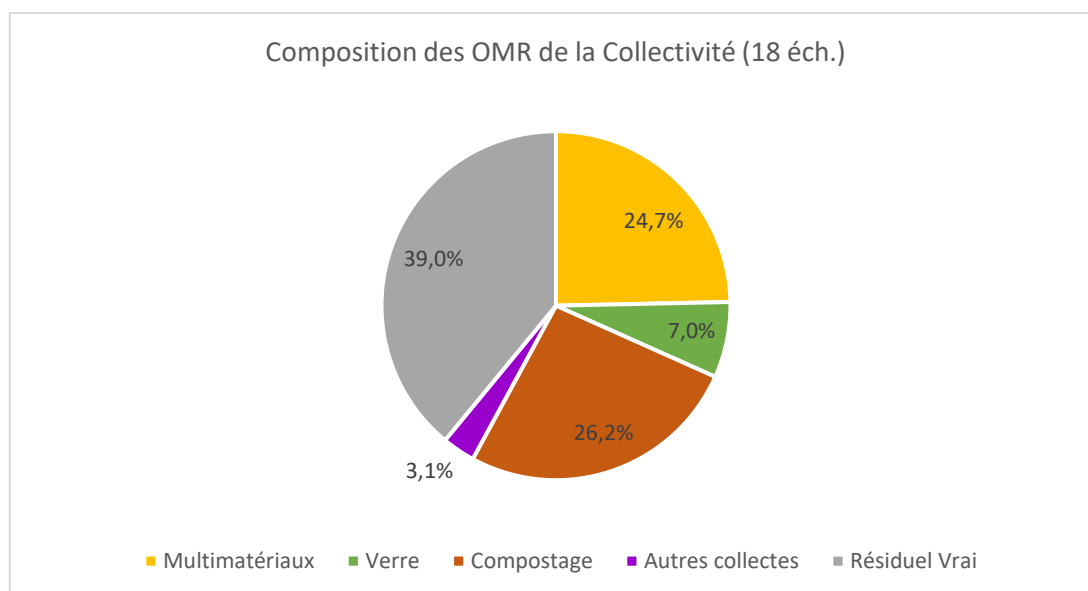
Graphique 25: Composition des OMR de la CC Genevois

6.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

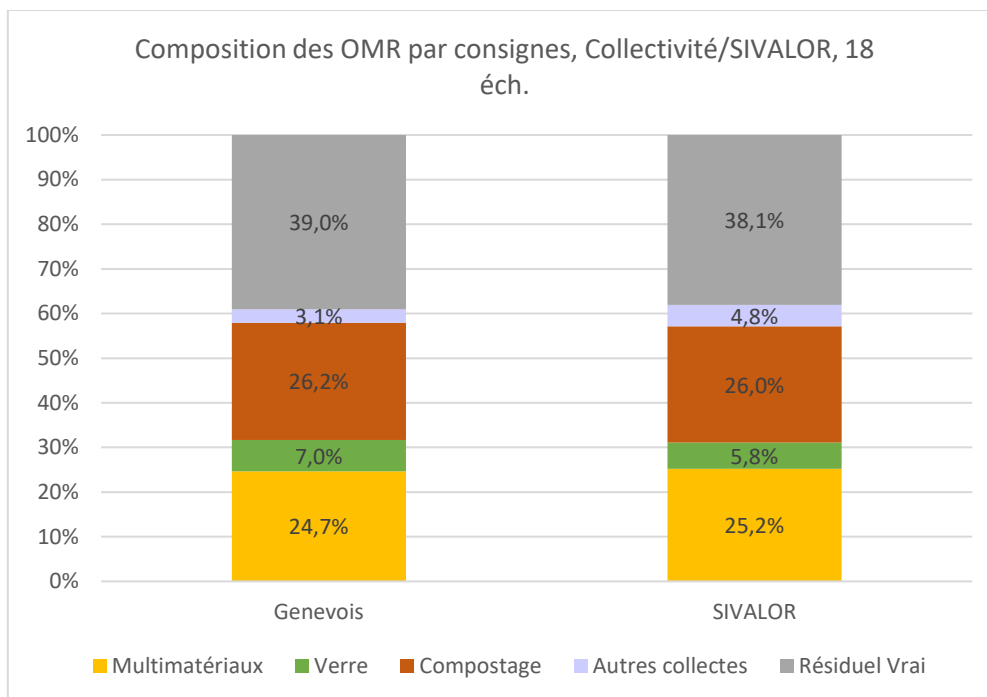
Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Il reste encore 26,2% de matière pouvant être traitée par compostage, soit plus d'un quart des OMR. L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 31,7% des OMR.

Au total, les déchets pouvant être triés/valorisés représentent 143,23 kg/hab/an.



Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri



Graphique 27 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont assez proches de ceux du SIVALOR. On constate un taux supérieur d’emballages en verre et de déchets résiduels, tandis que le taux de multimatériaux est légèrement inférieur à celui du SIVALOR.

6.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2020 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	29,3%	21,1%	40,9%	34,3%	31,5%	33,1%	34,9%	31,0%
Papiers	5,80%	10,5%	10,5%	5,2%	6,4%	4,5%	5,5%	5,4%	6,0%
Cartons	6,60%	5,3%	8,3%	4,3%	5,5%	5,9%	5,9%	5,4%	5,6%
Composites/co complexes	2,00%	4,8%	4,7%	2,8%	3,1%	4,7%	1,6%	3,0%	3,2%
Textiles	4,90%	6,2%	4,5%	1,3%	2,4%	2,4%	2,9%	2,3%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	9,3%	4,7%	8,9%	8,1%	5,7%	8,6%	7,8%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	16,6%	19,2%	14,1%	18,4%	16,0%	15,8%	16,0%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	5,1%	4,8%	2,3%	1,6%	4,2%	4,6%	3,2%	3,8%
Tout Verre	5,00%	3,6%	10,6%	6,8%	7,2%	7,3%	9,5%	7,7%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	2,9%	3,0%	1,8%	3,4%	5,2%	3,7%	3,5%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	2,6%	4,1%	3,9%	1,3%	7,6%	3,0%	4,0%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,9%	0,5%	0,3%	0,0%	0,2%	0,4%	0,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	2,9%	3,9%	7,5%	8,3%	4,9%	5,4%	6,5%	6,8%

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations

Tableau 30: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

observées entre les campagnes.

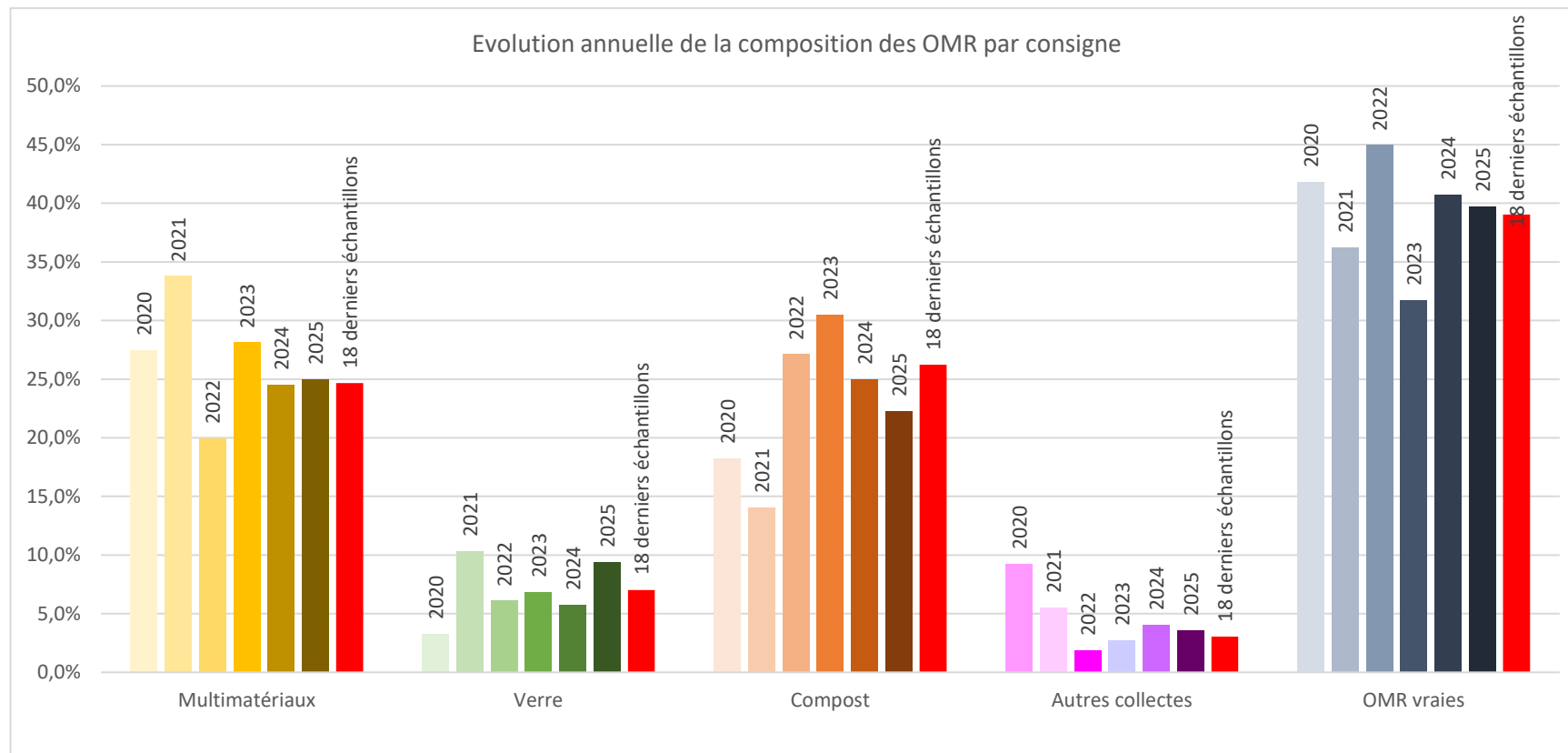
On note qu'en 2025 :

- La part de **déchets putrescibles** augmente à 33,1%
- La part d'incombustibles diminuent de 4,6%

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : -8,41%
- Les verres : +4,48%
- Les combustibles non classés : +2,11%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.



Graphique 28: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe :

- Une diminution du taux de déchets compostables,
- Une augmentation des emballages en verre.

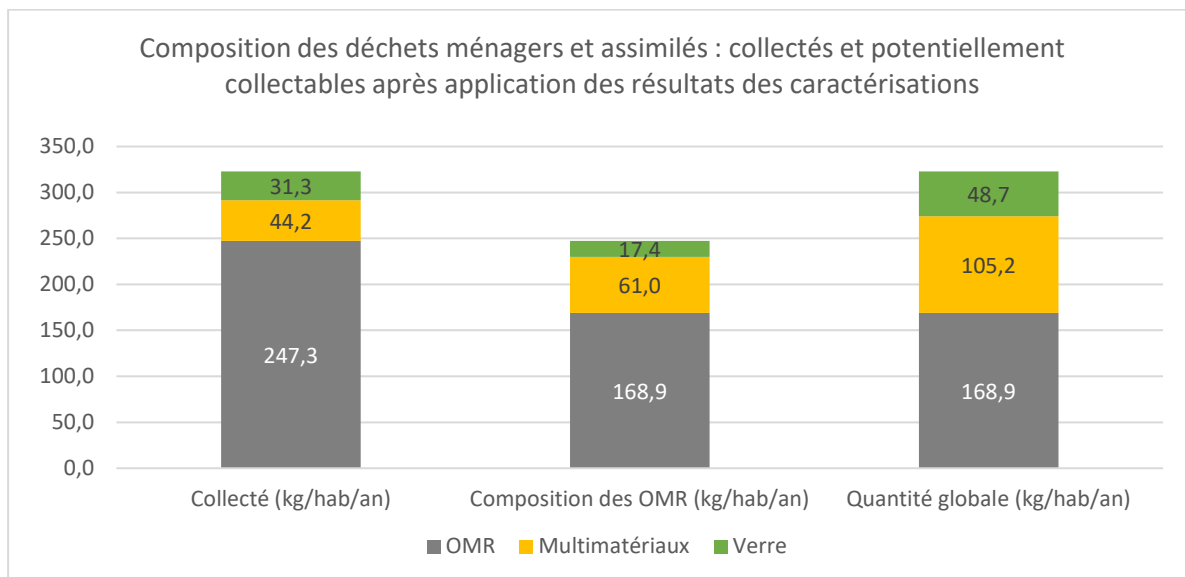
Au global, on remarque une légère diminution des déchets résiduels par rapport à 2024.

6.6.5 Impact sur la composition des OMR de l'amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

6.6.5.1 Analyse du report des gisements de tri

78,4 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 58 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 36 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	14,2%	35,0
	Déchets de jardin	5,6%	13,8
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	13,6%	33,6
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,7%	1,6
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,1%	2,7
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,5
Total		35,3%	87,3

Tableau 31: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (20 derniers échantillons) représente 35% des OMR, soit 87,3 kg/hab/an. Ce gisement est principalement composé de déchets alimentaires (35 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (33,6 kg/hab/an).